

IV.

Jean Dartigues,
retraité cadre de banque
et ancien dirigeant syndical

Les dégâts de la libéralisation du système bancaire

Dénationalisations, déréglementation, désintermédiation, titrisation : l'auteur a vécu de l'intérieur la libéralisation financière lancée en 1979 aux États-Unis, qui a frappé la France de façon particulièrement brutale à partir de 1983, et qui marque encore profondément le système bancaire.

La banque est collectrice des dépôts clientèle, privée et d'entreprise, qui servent de base à la production de nouveaux dépôts par les opérations de crédit, historiquement sous surveillance de la Banque de France et aujourd'hui de la Banque centrale européenne (« Ratio Cooke », appelé au jourd'hui ratio de Bâle, et contrôle des risques) pour réguler le risque inflationniste ; car toute production de crédit bancaire est émission de monnaie, monnaie scripturale, certes, mais bien réelle, par son rôle majeur d'irrigation de l'économie. En ce sens, la banque n'est pas une entreprise comme les autres, elle est un levier essentiel de la politique monétaire, donc soumise à des contrôles stricts et prudentiels, dont les missions publiques sont définies par la loi. Elle est un élément déterminant de la politique économique du pays. Nous sommes, dans cette description, sur des fondamentaux, qui restent en partie vrais. Mais le virus bancaire et surtout financier a beaucoup muté, en de nombreux variants.

Les mutations induites par la loi, dite « loi bancaire » du 24 janvier 1984

Si cette loi consacre toujours, dans les missions des banques, « la réception de fonds du public, les opérations de crédits, ainsi que la mise à la disposition de la clientèle ou la gestion de moyens de paiements » (article 1), elle initie un changement fondamental en son article 5 en introduisant la « désintermédiation bancaire », c'est-à-dire l'ouverture à de nouveaux métiers, ceux de la finance. Cependant, il est intéressant aujourd'hui de rappeler son article 7 : « Ces opérations (citées à l'article 5) devront, en tout état de cause, demeurer d'une importance limitée par rapport à l'ensemble des activités habituelles de l'établissement et ne pas empêcher, restreindre ou fausser le jeu de la concurrence sur le marché considéré. » Autrement dit, à l'époque, nous rappelle un document de la Fédération CGT des Banques et Assurances, *L'avenir du système bancaire*, pas question pour les banques de dépôt de concurrencer les banques d'affaires, telle Rothschild, par exemple.

Mais la déréglementation du système financier, en 1985, poursuit ce document, « créé de nouveaux marchés (MATIF) et de nouveaux instruments financiers qui vont irriguer la sphère financière au niveau international et les rendre congénitaux de la production bancaire ». Ainsi, la banque n'est plus ce qu'elle était. Du service de l'économie, elle mute au service de la finance et de la spéculation. Car le virus financier la gangrène et il est devenu rapidement dominant en son sein. Le Hors-bilan des grandes banques, porteur des opérations spéculatives de la clientèle ou en nom propre à l'aide de « produits dérivés » (contrats à terme et contrats d'options sur actifs financiers, *swaps*) représente très vite le double du bilan réel. Ce qui fait de ces monstres économiques des bombes à retardement en cas de crise systémique, comme celle de 2008. *Too big to fail!* prévinrent les observateurs avertis, mais les régulateurs de Bâle III, puis Bâle IV, n'ont pas réalisé les engagements de lendemain de crise.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Passés les promesses et engagements post crise systémique, les affaires ont repris de plus belle et le *Shadow Banking* est de nouveau florissant. Des milliers de milliards de dollars transitent dans les paradis fiscaux et ce sont les banques qui en sont les vecteurs. Ce sont les banques qui portent le risque majeur dans leurs hors-bilans, cette forme juridico-administrative qui favorise l'éviction fiscale et déséquilibre le taux d'imposition global des têtes de groupes, qui ainsi n'émargent plus qu'à des taux d'imposition de 8 à 13 % (voir dans ce numéro l'article de Jean-Marc Durand, « G7 : l'accord fiscal pour la taxation des multinationales »). Cela en toute légalité, par rapport à l'ancien taux de 33 % des entreprises.

Quelles sont les pratiques bancaires qui nourrissent la financiarisation de l'économie ?

La crise systémique de 2008 a révélé de manière saisissante l'existence des *subprimes* émis par les banques comme produits financiers intégrés à des « panels » mis sur



le marché. Il faut remonter à la source pour comprendre le mécanisme et s'émerveiller, pourquoi pas, devant l'imagination créatrice des banquiers. La désintermédiation a ouvert en grand une porte que les banquiers voulaient ouvrir depuis longtemps, trouvant injuste cette dichotomie entre banques d'affaires et de dépôt. La noblesse du métier y perdait, selon eux, de l'intérêt, dans tous les sens du terme, et surtout de la rentabilité. Ils s'y investirent corps et âme, sans retenue. Ils inventèrent, créèrent de toutes pièces une multitude de produits financiers. Un procédé particulièrement dangereux est la « titrisation » des crédits. Le procédé est simple, il suffisait d'y penser : les crédits à long terme, en particulier les crédits immobiliers aux ménages, sont dormants en portefeuille et ne rapportent rien – sinon les intérêts d'emprunts, quand même, mais c'est insuffisamment rentable. L'avenir sera financier ou ne sera pas... Ils émettent donc des titres adossés à ces crédits. Ces titres font l'objet d'un marché où la spéculation, massivement financée par les banques, est allée bon train aux États-Unis dans les années 2000, jusqu'au krach de 2007.

Que sont réellement les « produits dérivés » (contrats à terme, options, *swaps*), à vocation uniquement spéculative, lancés sur le marché financier, hors champ, dorénavant, du statut juridique des banques, qui en ont la paternité, mais qui les ont abandonnés et vendus dans des panels de produits financiers, dont ils ignorent alors le parcours et l'issue ? C'est tellement rentable qu'ils ont ajouté une corde supplémentaire à leur arc... Ils ont créé des CDS, *Credit Default Swaps*. Ce sont des produits dérivés assurantiels. Sur ce marché, les financiers spéculent sur le risque de non-remboursement (*default*) des crédits. L'emprunteur ignore totalement que son crédit est « assuré ». Ce qui s'avèrera faux, car en cas de défaut de paiement, nul ne saura retrouver ces produits et à qui ils sont adossés. Le propre de ce marché est d'être risqué, donc plus prometteur, croient les spéculateurs, de gains alléchants.

L'« effet de levier », ou le crédit bancaire au service de la spéculation

Il faut souligner que ces errements ne sont possibles que parce que les banques utilisent leur pouvoir de création monétaire pour financer massivement les spéculateurs. Un fonds de placement disposant de 10 milliards de dollars va quintupler sa mise en empruntant 40 milliards à des banques et en plaçant 50 milliards. Si l'opération réussit, il pourra rembourser la banque et garder pour lui un gain réalisé non sur 10 milliards mais sur 50 milliards : le rendement de l'opération est multiplié par cinq, c'est ce qu'on appelle l'« effet de levier ». Ainsi, la responsabilité des banques dans la prolifération du cancer financier est écrasante.

Lorsque le président des États-Unis G. W. Bush refusa de sauver la banque Lehman Brothers, mise en faillite par les *subprimes*, ce fut un cataclysme dans le monde de la finance. Car les sénateurs qui avaient convoqué les dirigeants de banques, furent ébahis du cynisme de leurs réponses : « Mais tout le monde sait que ces produits sont fictifs ! » dirent-ils avec candeur. Le pire est qu'aujourd'hui, tout le monde sait et continue, en connaissance de cause et conscience, ou inconscience. Certes, on se dit que nous avons raison, nous communistes, de vouloir changer ce système irresponsable et prédateur, on se dit qu'il est temps de le « dépasser » et de le remplacer. Nous y œuvrons, mais les capitalistes cherchent des solutions pour contrôler les risques que leurs opérations font courir au système financier. La première, réalisable, parce qu'elle est de bon sens et a même été mise partiellement en œuvre sur la base des recommandations des rapports Vickers (en Grande-Bretagne) et Volcker (aux États-Unis) après la crise systémique de 2008, consiste à séparer les banques de dé-

pôts des banques d'affaires, en isolant la partie « affaires » en une structure « non consolidée ». Que les joueurs paient lorsqu'ils perdent et non la collectivité et les dépôts des épargnants. Toutefois, même dans ce cas, les banques d'affaires peuvent continuer de spéculer avec de l'argent emprunté aux banques de dépôt. C'est pourquoi la responsabilité de la politique monétaire est engagée, et pourquoi bien d'autres solutions prudentielles font l'objet de batailles, au sein des banques, où la représentation des salariés insuffisante dans les Instances dirigeantes, permettrait d'alerter, de proposer et de s'opposer, avec des droits nouveaux d'interventions statutaires.

S'agit-il, simplement, de nouvelles techniques bancaires ?

Ces mutations du secteur bancaire traditionnel et de la politique du crédit, convertis par la loi, en France sous le gouvernement de François Mitterrand, pourraient n'apparaître que techniques, tant l'opacité qui les entoure, même en interne pour les personnels, est soigneusement préservée. Elles peuvent également courir le risque de n'être perçues que comme telles, c'est-à-dire des techniques, quelques produits financiers de plus, dans un monde où la finance de marché impose à toute l'économie la logique des critères capitalistes. Mais rien n'est plus faux : les produits dérivés et les fruits de la titrisation des crédits ne vont pas dans le circuit de l'économie réelle, ils sont, comme produits financiers, des instruments pour l'enrichissement des portefeuilles privés, fonds de placement comme BlackRock, spéculateurs patentés et paradis fiscaux. Lorsque lesdits fonds investissent dans des capitalisations boursières d'entreprises, ce ne sera toujours que pour en tirer un rendement financier maximal, contre les intérêts industriels et entrepreneuriaux de l'entreprise, et surtout contre l'emploi et les salaires, selon l'obsession capitaliste de la baisse du coût du travail. À l'inverse, les marchés financiers captent des ressources qui seraient utiles et efficaces pour lesdites entreprises et l'économie réelle. Une autre question se pose, d'ordre économique, mais aussi de morale économique : comment la société peut-elle admettre que les crédits aux ménages et aux entreprises, ainsi que les dettes publiques, soient détournés de leur destination première et de leur ob-

jet, à l'insu des emprunteurs ? Avec la question subsidiaire : qui va payer en cas de crise systémique, lorsqu'elle se produira – inévitablement, parce que le marché financier ne peut pas s'autoréguler, plus il y a de demande, plus il y a d'offre et réciproquement ? Seul l'éclatement de la « bulle » au moindre choc externe en défaut de paiement, permet de purger partiellement et temporairement la suraccumulation financière, comme on l'a vu avec les *subprimes*. C'est ainsi que les libéraux purs et durs à la Trump s'enrichissent en rachetant, au dollar symbolique, telle entreprise en faillite. Ils sont cyniquement pour l'épuration du système par la loi du plus fort. La jungle !

Quelle crise, quelle issue ?

Des auteurs comme Keynes, Minsky et la tradition marxiste, Marx lui-même et Paul Boccara dans ses prolongements, ont montré comment l'emballement du crédit contribue à accentuer les crises cycliques qui ponctuent l'histoire du capitalisme sous l'effet de sa contradiction entre rapports de production et forces productives qui ne pourra se résoudre que par son dépassement. Keynes contribua à « tout changer, pour que rien ne change », selon la formule de Tancredi dans *Le Guépard* de Giuseppe Tomasi di Lampedusa, ouvrant une issue à la crise systémique des années trente, par la relance de la demande et par la dévalorisation massive d'un capital public mis au service de la rentabilité des capitaux les plus puissants. Ainsi fit Roosevelt, et ce que fait Biden aujourd'hui, et à sa suite la plupart des États, face à la crise sanitaire du Covid. Donc, alors que l'économie est affaiblie par les confinements, tout va bien dans le meilleur des mondes boursier... en attendant le krach du siècle ! Les pompiers pyromanes crieront toujours à la « crise » dont ils ont récupéré le mot vidé de son concept, mais ce n'est pas de la même chose qu'ils parlent. Leurs prétendues « crises », c'est de continuer l'exacerbation exponentielle des inégalités, l'exploitation des peuples et de la nature en toute impunité, aux prétextes de supposées « crises » de la dette publique, des déficits budgétaires, des retraites, de trop d'impôts, trop de fonctionnaires, trop d'État, etc. Mais qui va leur demander des comptes au sens propre et au sens figuré ? La banque doit revenir à ses missions.

